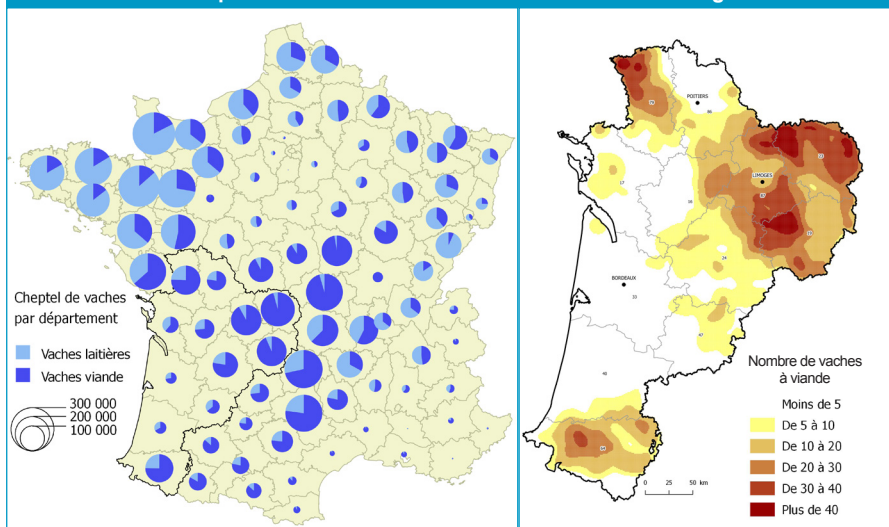


De nombreuses exploitations néo-aquitaines élèvent des bovins, que ce soit en atelier principal ou secondaire. Seconde région productrice de viande bovine, la Nouvelle-Aquitaine détient le plus important cheptel de vaches allaitantes. La Limousine et la Blonde d'Aquitaine sont les races majeures. La production est souvent abattue localement mais de nombreux échanges se font avec les régions limitrophes. La Nouvelle-Aquitaine est également présente sur le marché international, avec les exportations de broustards.

### 1- Élevages et cheptel

#### Le cheptel de vaches nourrices concentré à l'est de la région



©IGN - Source : BDN 2016

©IGN-GEOFLA® ©BdCarthage - Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Avec **plus de 900 000 vaches nourrices en 2016**, la Nouvelle-Aquitaine détient le cheptel le plus important de France.

L'élevage est concentré dans six départements de la région qui détiennent huit vaches sur dix : la moitié de l'effectif se situe dans l'ex-Limousin et un tiers dans les Deux-Sèvres, les Pyrénées-Atlantiques et la Dordogne.

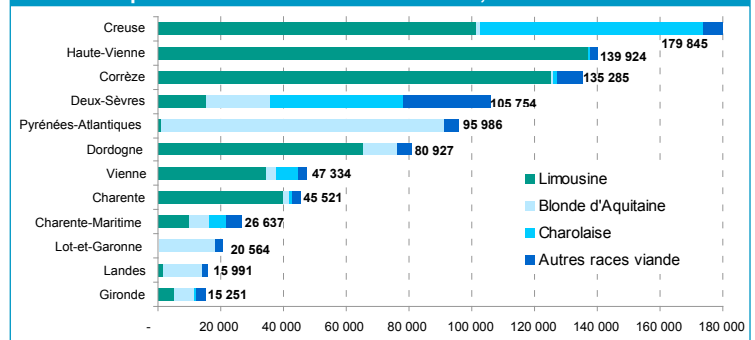
La race **Limousine** est prépondérante. Elle regroupe 59 % des vaches viandes de la région (27 % au niveau national). La **Blonde d'Aquitaine** est aussi une race majeure, notamment dans son berceau d'origine, avec 19 % des vaches viande de la région (12 % au niveau national). La **Charolaise** est présente (14 %), mais moins fréquente qu'au niveau national (37 %). D'autres races plus locales telles que la **Bazadaise** et la **Parthenaise** concourent à la notoriété de la viande bovine régionale.

#### Effectifs bovins en Nouvelle-Aquitaine en 2016

	Effectifs bovins présents au 31/12 (en têtes)	Part Nouvelle-Aquitaine / France (en %)	Rang région
Vaches laitières	192 146	5	8 <sup>ème</sup>
Vaches nourrices	909 415	22	1 <sup>er</sup>
Autres bovins de plus de 2 ans	298 617	12	4 <sup>ème</sup>
Bovins de 1 à 2 ans	363 641	11	6 <sup>ème</sup>
Veaux de boucherie	115 451	18	2 <sup>ème</sup>
Autres bovins de moins de 1 an	689 697	14	2 <sup>ème</sup>
<b>Total bovins</b>	<b>2 568 967</b>	<b>13</b>	<b>2<sup>ème</sup></b>

Source : SAA 2016

#### Cheptel de vaches allaitantes selon la race, en nombre de têtes

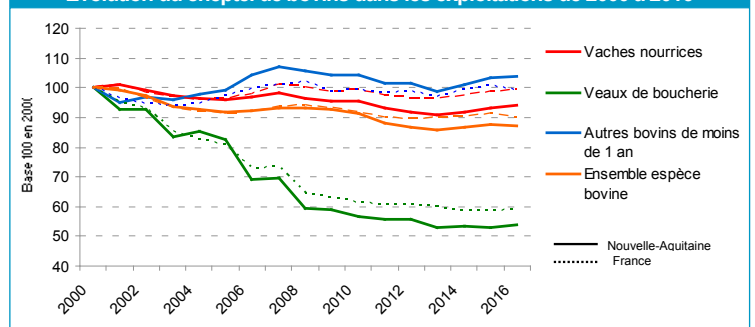


Source : BDN 2016

Au 31 décembre 2016, la Nouvelle-Aquitaine compte **plus de 2 500 000 bovins, dont 85 % de type viande**, contre 55 % au niveau national. Seule la Bretagne possède un cheptel de bovins plus important, mais composé surtout de type laitier.

Le cheptel de bovins présent dans les exploitations de la région s'est **réduit de 12,5 % en 16 ans**, soit près de 400 000 têtes en moins. Le cheptel de vaches nourrices a diminué de 6,5 % entre 2000 et 2016. Ce sont surtout les effectifs de vaches laitières et de veaux de boucherie qui se sont réduits avec, pour ces derniers, près de deux fois moins de têtes en 16 ans. En 2000, 213 000 veaux de boucherie étaient présents dans les exploitations néo-aquitaines. En 2016, ils ne sont plus que 115 500. En parallèle, le nombre de bovins de moins de un an, autres que les veaux de boucherie, est resté assez stable.

#### Évolution du cheptel de bovins dans les exploitations de 2000 à 2016



Source : SAA 2016

En Nouvelle-Aquitaine, en 2010, plus de 25 000 exploitations agricoles possèdent au moins une vache nourrice, soit trois fermes de la région sur dix. S'ajoutent moins de 500 élevages de bovins viande sans vaches (engraisseurs).

**Les 13 000 exploitations spécialisées en bovins viande** possèdent les deux tiers du cheptel. Elles représentent 16 % des exploitations agricoles néo-aquitaines et 22 % de la SAU régionale. Elles sont surtout implantées dans l'ex-Limousin, les Pyrénées-Atlantiques, en Dordogne et dans les Deux-Sèvres. Dans les Pyrénées-Atlantiques, les nombreux élevages de bovin viande sont

de petite taille. En Creuse, les exploitations bovines sont extensives, avec de grandes surfaces et des cheptels plus importants. D'autres types d'exploitations détiennent aussi des vaches nourrices. C'est en particulier le cas de 38 % des exploitations classées polyélevage/polyculture et de 30 % des élevages d'ovin et de caprin.

**L'emploi lié à l'élevage de bovin viande** en Nouvelle-Aquitaine représente 20 160 UTA, soit 16 % des UTA agricoles de la région. (*Champ : exploitations avec des bovins viande au RA 2010*)

Exploitations bovines ou ayant des vaches nourrices			
Otex de l'exploitation	Nombre d'exploitations	dont avec plus de 10 vaches nourrices	Répartition du cheptel de vaches nourrices
Bovins viande	13 020	10 465	65%
Polyculture, polyélevage	4 555	3 336	15%
Ovins, caprins, autres herbivores	3 250	2 059	8%
Élevage hors sol	1 175	882	4%
Bovins mixte	734	582	3%
Grandes cultures	1 365	765	3%
Autres	1 226	728	2%
<b>Ensemble</b>	<b>25 325</b>	<b>18 817</b>	<b>100%</b>

*Champ : exploitations avec Otex bovin viande ou ayant une vache nourrice*

Source : RA 2010

Exploitations Otex bovin viande par département				
	Nombre d'exploitations	Part dans total des exploitations	Effectif médian de vaches par exploitation (tête)	SAU médiane par exploitation (ha)
Corrèze	2 734	53%	35	47
Creuse	2 521	55%	57	90
Haute-Vienne	1 987	41%	53	77
Pyrénées-Atlantiques	1 722	14%	19	23
Dordogne	1 352	16%	27	40
Deux-Sèvres	907	14%	48	69
Charente	543	8%	40	65
Lot-et-Garonne	361	5%	13	21
Gironde	292	3%	16	28
Vienne	232	4%	68	112
Charente-Maritime	204	3%	15	29
Landes	165	3%	21	25
<b>Nouvelle-Aquitaine</b>	<b>13 020</b>	<b>16%</b>	<b>38</b>	<b>54</b>

Source : RA 2010

**IGP et principaux Label Rouge (LR) présents en Nouvelle-Aquitaine**

(Source : INAO)

- Bœuf de Chalosse (IGP)
- Bœuf de Bazas (IGP)
- Veau du Limousin (IGP)
- Veau élevé sous la mère (LR)
- Viande bovine Bonde d'Aquitaine (LR) (dont Bœuf Excellence)
- Viande bovine de race parthenaise (LR)
- Viande bovine d'animaux jeunes de race limousine (Limousin Junior)

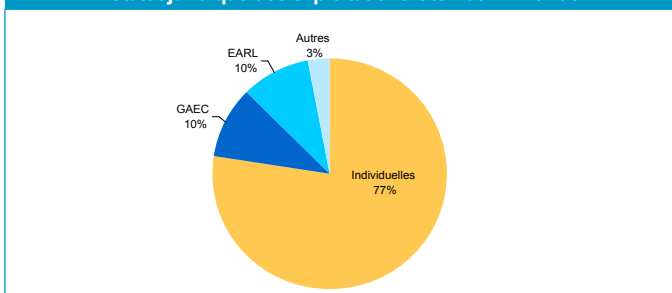
■ Viande bovine de race limousine (LR) (Bœuf Limousin)

Les produits limousins sont commercialisés sous la marque Blason Prestige en boucheries artisanales et en restaurants et sous la marque Qualité Limousine en grandes et moyennes surfaces.

8 600 exploitations ont un ou plusieurs signes de qualité pour une production bovine dont 5 614 avec un Label Rouge et 241 avec une IGP.

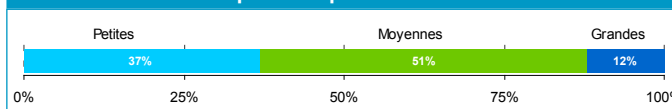
(Source : RA2010)

**Statut juridique des exploitations Otex bovin viande**



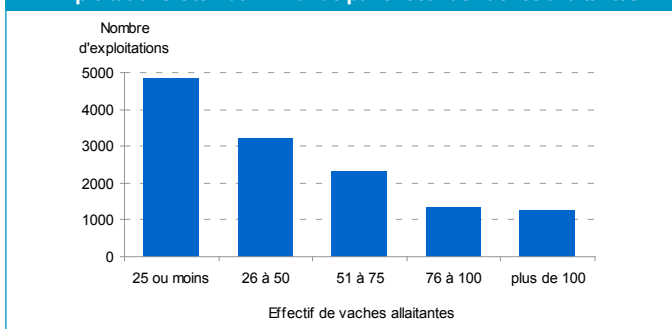
Source : RA 2010

**Taille économique des exploitations Otex bovin viande**



Source : RA 2010

**Exploitations Otex bovin viande par effectif de vaches allaitantes**



20 % ont moins de 10 vaches allaitantes, 2 % ont plus de 150 vaches allaitantes

Source : RA 2010

**Élevage bio en 2016**

(Source : Agence Bio)

- 795 producteurs engagés dont 71 nouveaux en 2016 ; 81 % ne produisent que du bio
- 75 350 têtes (26 % en cours de conversion), dont 26 654 vaches allaitantes 18 278 génisses de renouvellement, 18 343 veaux
- **2,9 % du cheptel de vaches allaitantes** contre 4,1 % au niveau national
- **8<sup>ème</sup> rang national avec 10 % du cheptel** (1<sup>er</sup> : Pays de la Loire)
- Progression du nombre de têtes de 15 % entre 2015 et 2016 (16 % en France)
- Certificats : Ecocert, BVCertification, Agrocert (uniquement en Occitanie et en Nouvelle-Aquitaine), Certipaq, CertiSud

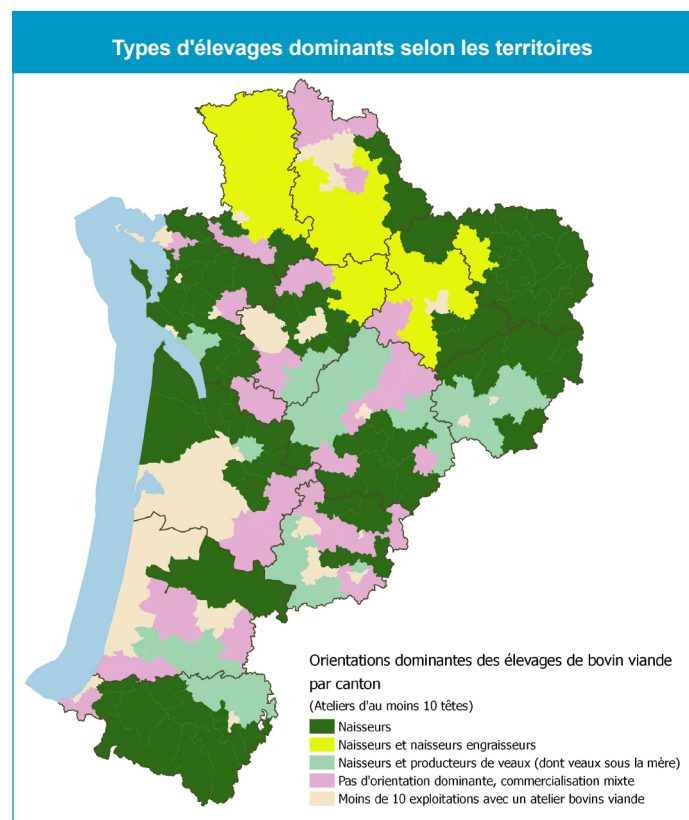
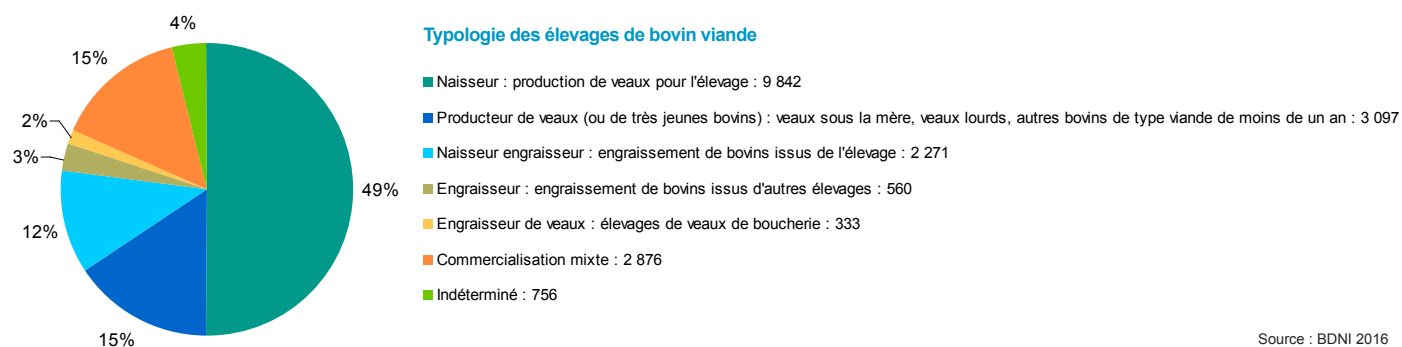
**Signes de qualité (IGP, Label Rouge) et agriculture biologique par département**

	Charente	Charente-Maritime	Corrèze	Creuse	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	Deux-Sèvres	Vienne	Haute-Vienne	Nouvelle-Aquitaine
Exploitations avec production bovine sous signe de qualité	336	175	1 720	1 015	852	106	432	406	1 359	796	216	1 177	<b>8 590</b>
Part dans exploitations ayant le produit (avec ou sans signe de qualité)	21%	12%	47%	32%	26%	11%	36%	26%	22%	27%	18%	41%	<b>29%</b>
<i>(Source : RA 2010)</i>													
Exploitations certifiées AB	55	38	69	83	107	31	5	66	67	107	58	109	<b>795</b>
Bovins certifiés AB ou en conversion (à la date du contrôle)	5 869	2 621	7 559	10 832	9 862	1 674	319	2 955	2 827	10 952	7 842	12 039	<b>75 351</b>
<i>(Source : Agence Bio 2016)</i>													

## 2 - Typologie des élevages de bovin viande

Cette typologie caractérise les **exploitations ayant un cheptel bovin viande de plus de dix têtes**, quelle que soit leur Otex. Elle permet de spécifier le principal système de production ou d'élevage d'une exploitation. Elle est réalisée à partir de la BDNI 2016. La méthode s'appuie sur celle de la typologie Inosys, réalisée par le réseau des Chambres d'agriculture en partenariat avec l'Institut de l'élevage, qui vise à définir les exploitations selon leur fonctionnement technique en prenant en compte les éléments structurants de l'organisation du travail.

En 2016 en Nouvelle-Aquitaine, 19 735 exploitations ont un élevage de viande bovine de plus de dix têtes. Voici leur répartition :



**Caractéristiques des exploitations des trois principales familles (moyennes)**

	Naisseurs	Naisseurs-engrailleurs	Producteurs de veaux (ou de très jeunes bovins)
SAU (Hectare)	93	137	76
Vaches viande (Tête)	51	80	42
UGB « bovins »	72	138	60
dont bovins viande	69	133	54

UGB : Unité Gros Bétail

Source : BDNI 2016 - PAC 2015

Trois systèmes d'élevages se distinguent : les naisseurs, les naisseurs-engrailleurs et les producteurs de veaux (ou de très jeunes bovins). Les engraisseurs et les élevages de veaux de boucherie sont moins présents. (cf page suivante)

Les élevages de moins de 10 bovins viande sont fréquemment sans orientation dominante et sont plus souvent associés à un atelier de bovins laitiers.

Les élevages dits de commercialisation mixte n'ont pas de système d'élevage de bovin viande dominant.

**Pour en savoir plus sur la méthodologie :**

■ <http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Fiches-filieres>

**Typologie des élevages de bovin viande par département**

Familles	Charente	Charente-Maritime	Corrèze	Creuse	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	Deux-Sèvres	Vienne	Haute-Vienne
Naisseur	444	421	1 426	1 732	731	250	224	305	2 087	774	396	1 052
Producteur de veaux (ou de très jeunes bovins)	144	83	859	119	522	52	132	171	586	111	62	256
Naisseur-engraisseur	141	32	46	384	148	s	28	s	67	685	170	564
Engraisseur	43	43	19	43	49	34	34	35	71	103	46	40
Engraisseur de veaux (veaux de boucherie)	5	9	43	7	87	s	11	s	87	36	7	6
Commercialisation mixte	160	211	176	157	431	157	126	211	649	240	117	241
Indéterminé	40	39	65	43	83	32	59	35	227	49	28	56
<b>Ensemble</b>	<b>977</b>	<b>838</b>	<b>2 634</b>	<b>2 485</b>	<b>2 051</b>	<b>535</b>	<b>614</b>	<b>788</b>	<b>3 774</b>	<b>1 998</b>	<b>826</b>	<b>2 215</b>

s : secret statistique

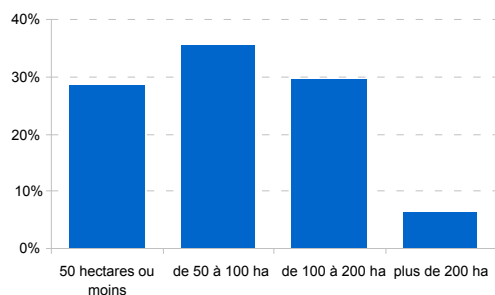
Source : BDNI 2016

Les élevages bovins naisseurs

Plus de la moitié des élevages de bovin viande de la région sont spécialisés dans la production de bovins maigres destinés principalement à l'exportation. La plupart privilégient la production de broutards. Les autres produisent du broutard repoussé. Veaux allaitants élevés par leur mère qu'ils accompagnent aux pâturages, les broutards sont sortis de l'exploitation le plus souvent entre 8 et 12 mois. Les plus âgés sont dits repoussés.

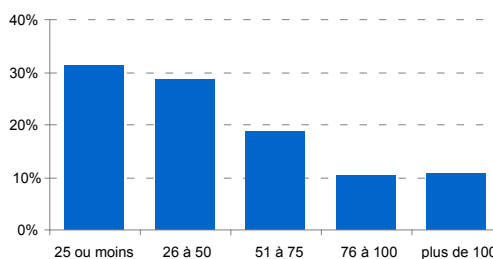
Les deux tiers des ateliers sont situés dans l'ex-Limousin et dans les Pyrénées-Atlantiques. Dans la Creuse, ils représentent sept ateliers de bovin viande sur dix. En Corrèze et dans les Pyrénées-Atlantiques, plus de la moitié des ateliers de bovin viande sont orientés naisseurs.

Famille des naisseurs en Otxe bovin viande : répartition par tranche de SAU



Source : BDNI 2016 - PAC 2015

Famille des naisseurs : répartition par effectif de vaches nourrices



Source : BDNI 2016

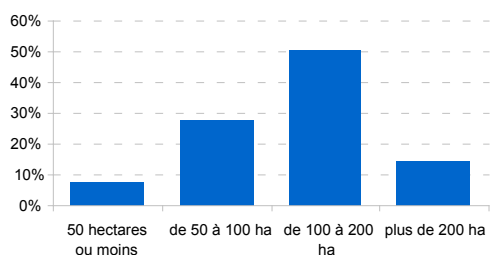
■ 84 % des broutards produits sont issus des élevages spécialisés naisseurs.

■ En 2016, 27 broutards sont sortis en moyenne de chaque élevage spécialisé naisseur.

Les élevages bovins naisseurs-engraisseurs

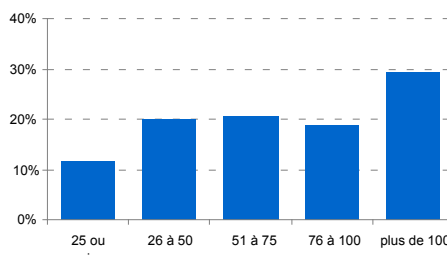
Les élevages naisseurs-engraisseurs font naître et engraisent des jeunes et gros bovins de boucherie. Sept sur dix sont situés en Haute-Vienne, en Creuse et dans les Deux-Sèvres. Dans ce département, un tiers des élevages de bovins viande sont orientés naisseurs-engraisseurs. En Haute-Vienne, c'est un élevage sur quatre. Un tiers des exploitations sont sous forme de Gaec (groupements agricoles d'exploitation en commun) et seulement quatre sur dix sous forme individuelle. Ces élevages sont plus grands que ceux produisant des broutards ou des veaux.

Famille des naisseurs-engraisseurs en Otxe bovin viande : répartition par tranche de SAU



Source : BDNI 2016 - PAC 2015

Famille des naisseurs-engraisseurs : répartition par effectif de vaches nourrices



Source : BDNI 2016

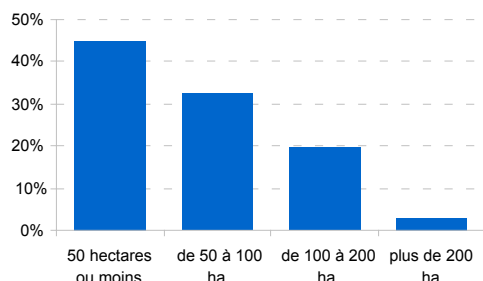
■ 62 % des bovins de boucherie de 12 à 24 mois produits sont issus des ateliers de naisseurs-engraisseurs.

■ En 2016, 41 bovins de boucherie de 12 à 24 mois sont sortis en moyenne de chaque élevage naisseur-engraisseur.

Les élevages bovins producteurs de veaux (veaux sous la mère et veaux lourds) ou de très jeunes bovins

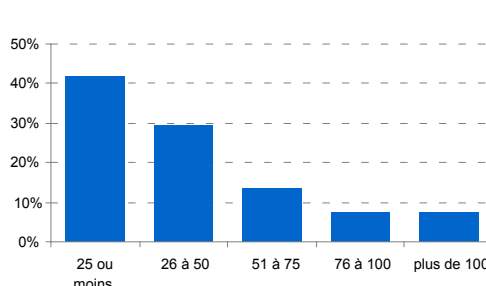
La Corrèze est au premier plan en production de veaux sous la mère. Les autres ateliers de production de veaux sont principalement localisés en Dordogne et dans les Pyrénées-Atlantiques. La taille moyenne de ces élevages est plus réduite que dans les autres principales familles.

Famille des producteurs de veaux (ou de très jeunes bovins) en Otxe bovin viande : répartition par tranche de SAU



Source : BDNI 2016 - PAC 2015

Famille des producteurs de veaux (ou de très jeunes bovins) : répartition par effectif de vaches nourrices



Source : BDNI 2016

■ 31 % des veaux produits (viande et lait) sont issus des élevages spécialisés producteurs de veaux et 54 % des engraisseurs de veaux (élevages de veaux de boucherie).

■ En 2016 en moyenne, 21 veaux sont sortis des élevages de producteurs de veaux.

Les **engraisseurs de veaux** (élevages de veaux de boucherie) se distinguent des élevages de producteurs de veaux. Ils récupèrent des très jeunes veaux, de race laitière ou viande, issus d'autres exploitations, et les engraisent pour produire des veaux. Ces exploitations détiennent un cheptel de veaux plus important que les producteurs de veaux.

La région compte peu d'élevages d'engraissement de veaux (dans le sens de cette typologie).

Les exploitations de type **engraisseur** sont orientées dans l'engraissement des gros bovins jusqu'à leur abattage. Elles ne détiennent pas de vaches allaitantes et récupèrent les bovins issus d'autres élevages, le plus souvent des broutards des exploitations de naisseurs.

La région est peu tournée vers l'engraissement pur.

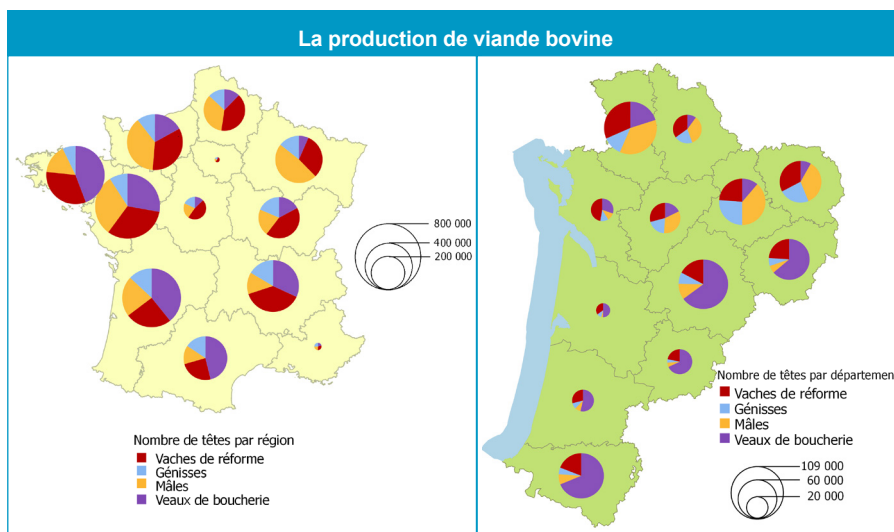
### 3 - La production

La Nouvelle-Aquitaine produit avant tout des bovins de type viande. Elle est la première région française pour la production de **vaches de type viande** et pour la production de **veaux de boucherie de type viande**.

Tous types de bovins confondus, elle se classe en **2<sup>ème</sup> position**, derrière les Pays de la Loire qui dispose d'un important cheptel de bovins laitiers.

Après trois années consécutives de baisse, la production a augmenté de +2,2 % en 2015 et de **+4,3 % en 2016**.

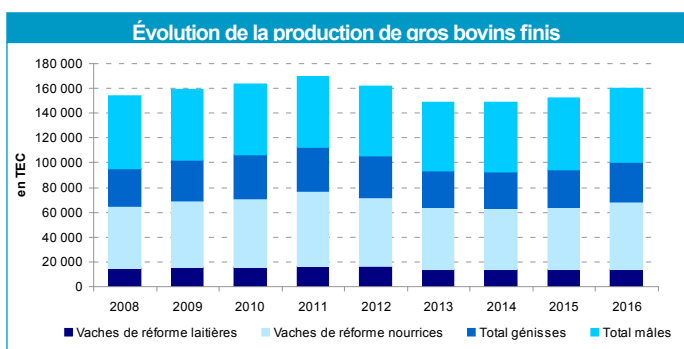
Cette hausse est plus prononcée que pour la France métropolitaine (+0,8 % entre 2015 et 2016). C'est surtout la production de vaches de type viande qui repart à la hausse (+7 %). Mais ceci ne permet pas à la région de retrouver son niveau de 2011.



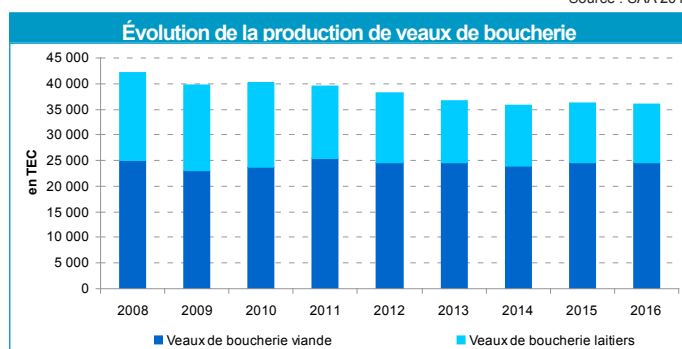
©IGN - Source : SAA 2016

Production de viande bovine finie en 2016 - en tec (tonne équivalent carcasse)															
	Charente	Charente-Maritime	Corrèze	Creuse	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	Deux-Sèvres	Vienne	Haute-Vienne	Nouvelle-Aquitaine	Part Nouvelle-Aquitaine / France (en %)	Rang région
Vaches de réforme	4 105	3 634	6 015	9 410	6 359	1 017	2 236	2 059	6 197	14 558	4 550	8 207	68 346	12	4
<i>dont nourrices</i>	2 857	2 252	5 456	8 846	4 730	667	1 592	1 262	4 232	11 581	3 430	7 200	54 104	19	1
Génisses	2 512	914	1 367	6 034	2 629	332	668	450	1 392	5 338	2 696	7 494	31 824	15	1
Total mâles	4 935	898	1 544	10 593	3 862	125	688	520	2 466	16 776	4 470	13 308	60 185	12	4
Veaux de boucherie	912	845	6 257	807	9 333	548	1 512	2 519	8 559	2 993	438	1 401	36 125	20	2
<i>dont viande</i>	526	459	5 266	645	6 277	389	1 189	1 664	5 964	732	277	1 143	24 530	28	1
<b>Ensemble bovins</b>	<b>12 463</b>	<b>6 290</b>	<b>15 183</b>	<b>26 844</b>	<b>22 182</b>	<b>2 021</b>	<b>5 103</b>	<b>5 549</b>	<b>18 614</b>	<b>39 665</b>	<b>12 154</b>	<b>30 410</b>	<b>196 479</b>	<b>13</b>	<b>2</b>

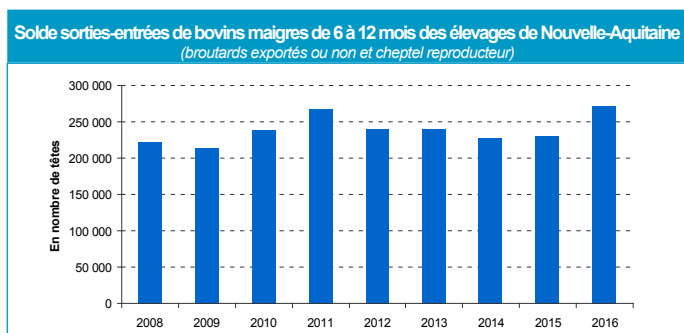
Source : SAA 2016



Source : SAA 2016



Source : SAA 2016



Source : SAA

En 2016, le solde des entrées sorties de la région de jeunes bovins a progressé, retrouvant son niveau de 2011.

En Nouvelle-Aquitaine, où plus de la moitié des élevages sont orientés naisseurs, la production de **jeunes bovins destinés à l'exportation** est très développée. Près des deux-tiers sont des mâles, les femelles étant plus souvent gardées pour le renouvellement du troupeau ou engraisées sur l'exploitation.

Les exploitations de la région ont expédié plus de 240 000 têtes, soit 22 % des exportations nationales. C'est la **2<sup>ème</sup> région** exportatrice, derrière Auvergne-Rhône-Alpes (27 %).

Exportation de jeunes bovins de 6 à 18 mois – en nombre de têtes														
	Charente	Charente-Maritime	Corrèze	Creuse	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	Deux-Sèvres	Vienne	Haute-Vienne	Nouvelle-Aquitaine	Part Nouvelle-Aquitaine / France (en %)
Limousine	9 277	1 847	49 216	36 110	15 183	1 649	250	143	396	4 065	10 748	35 578	164 462	52
Blonde d'Aquitaine	224	921	144	454	2 157	1 336	2 395	6 560	17 367	2 962	775	29	35 324	38
Charolaise	268	548	525	23 156	28	146	4	68	356	3 543	1 031	80	29 753	7
Autres races	335	572	3 669	3 900	352	317	67	207	619	1 453	396	400	12 287	4
Mâles	7 001	2 607	33 696	38 382	11 219	2 324	1 880	5 120	12 207	8 292	7 994	23 854	154 576	20
Femelles	3 103	1 281	19 858	25 238	6 501	1 124	836	1 858	6 531	3 731	4 956	12 233	87 250	25
<b>Total jeunes bovins</b>	<b>10 104</b>	<b>3 888</b>	<b>53 554</b>	<b>63 620</b>	<b>17 720</b>	<b>3 448</b>	<b>2 716</b>	<b>6 978</b>	<b>18 738</b>	<b>12 023</b>	<b>12 950</b>	<b>36 087</b>	<b>241 826</b>	<b>22</b>
<i>Dont 6 - 12 mois</i>	8 451	3 500	46 644	50 586	15 954	3 101	2 560	6 212	17 859	9 309	10 685	28 922	203 783	25
Part dans région (en %)	4	2	22	26	7	1	1	3	8	5	5	15	100	

Source : BDNI 2016

## 4 - Les abattages

### Les abattoirs de la région

**30 abattoirs** sur les 35 de la région ont abattu des bovins en 2016. Parmi eux, sept sont exclusivement spécialisés en bovins. Les plus forts tonnages sont réalisés à Bressuire (79), à Boulazac (24), à Limoges (87) et à Égletons (19). D'autres abattoirs produisent de faibles tonnages. Ce sont des abattoirs de proximité ou avec une autre spécialisation (ovine ou porcine).

En 2016, les abattoirs néo-aquitains ont abattus 659 100 bovins, soit 184 700 tonnes. C'est **14 % de l'abattage de bovins en France** (25 % en Bretagne). Près de deux tiers proviennent d'exploitations de la région. Les exploitations du reste de la France métropolitaine ont envoyé 245 800 bovins dans un abattoir de la Nouvelle-Aquitaine.

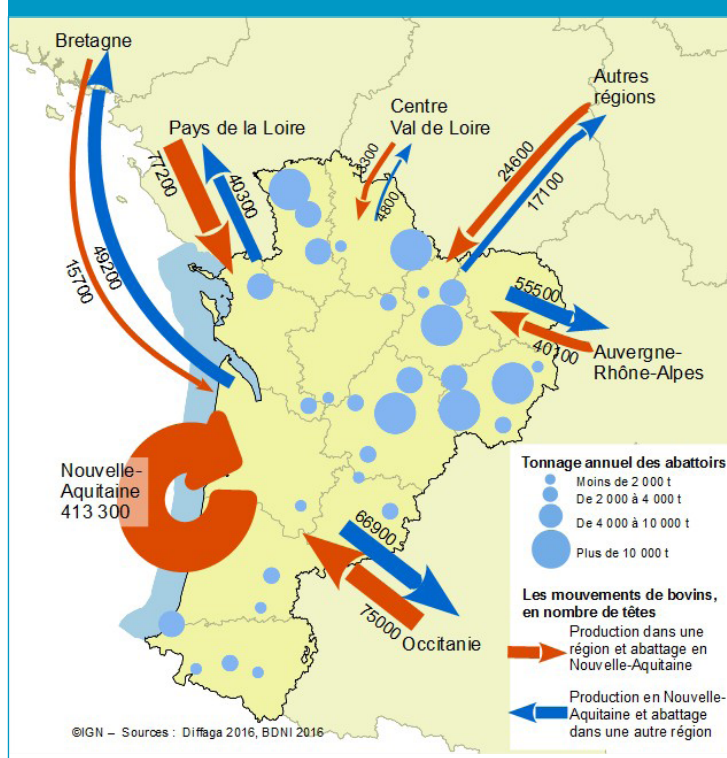
Les principaux échanges se font avec les régions limitrophes : les bovins abattus sur la région et en provenance des Pays de la Loire vont principalement dans les Deux-Sèvres et en Dordogne ; ceux d'Occitanie, en Dordogne et en Corrèze. Enfin, les bovins qui viennent d'Auvergne-Rhône-Alpes sont essentiellement livrés dans des abattoirs de Corrèze. Les bovins de type laitier représentent 45 % des entrées ; ce sont essentiellement des veaux de boucherie.

En Nouvelle-Aquitaine, 71 % des bovins abattus sont de type viande. Ils sont principalement issus de la région (71 %). À l'inverse, les bovins abattus de type laitier proviennent plus souvent d'autres régions (59 %).

### Équilibre des flux d'entrées et sorties de bovins

En 2016, 233 800 bovins élevés en Nouvelle-Aquitaine ont été abattus dans une autre région, tandis que 245 800 bovins élevés dans d'autres régions ont été abattus en Nouvelle-Aquitaine.

### Abattage de bovins viande très présent dans le nord et l'est de la région



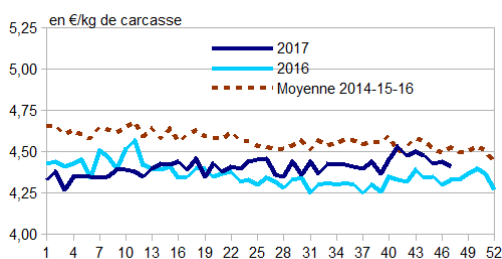
### Lieu d'abattage des bovins issus de la région

Sur l'année 2016, 413 300 bovins élevés dans la région ont été abattus en Nouvelle-Aquitaine et 233 800 en dehors.

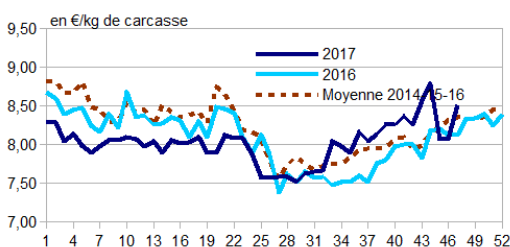
Six vaches sur dix issues de la région y sont abattues. C'est le cas de 75 % des bovins de moins de 12 mois. Les départs vers l'Occitanie concernent surtout les bovins des Pyrénées-Atlantiques et de la Corrèze et ceux vers les Pays de Loire, les bovins des Deux-Sèvres. Les bovins exportés vers l'Auvergne sont de type viande, issus de Haute-Vienne et surtout de la Creuse où aucun abattoir n'est implanté. Enfin, des bovins sont envoyés dans des abattoirs en Bretagne. Près de la moitié sont de type laitier.

## 5 - Les prix

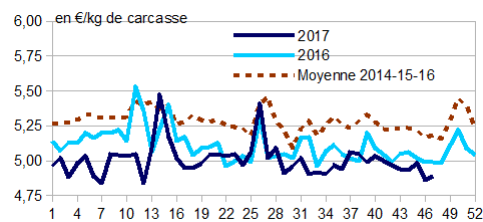
Cotation vache race limousine U- (<10 ans, >350kg)



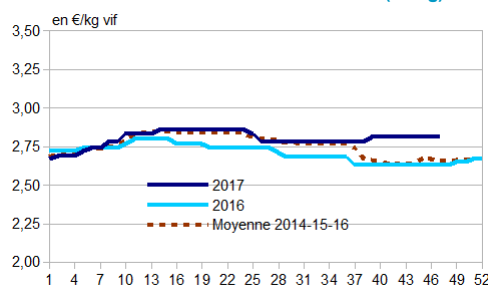
Cotation veau élevé au pis rosé clair U



Cotation vache blonde d'Aquitaine- (<10 ans, >350kg)



Cotation brotard race limousine 6-12 mois (300kg) U



Source : FranceAgrimer Commissions hebdomadaires de cotations de Toulouse et Limoges (pour brotards)

## 6 - Les résultats économiques des élevages

En 2015, le réseau d'information comptable agricole (RICA) comporte dans son échantillon 194 exploitations spécialisées en bovins viande en Nouvelle-Aquitaine. Elles sont représentatives de 8 044 exploitations moyennes ou grandes de cette Otex. Les petites exploitations (37 % des élevages) sont exclues.

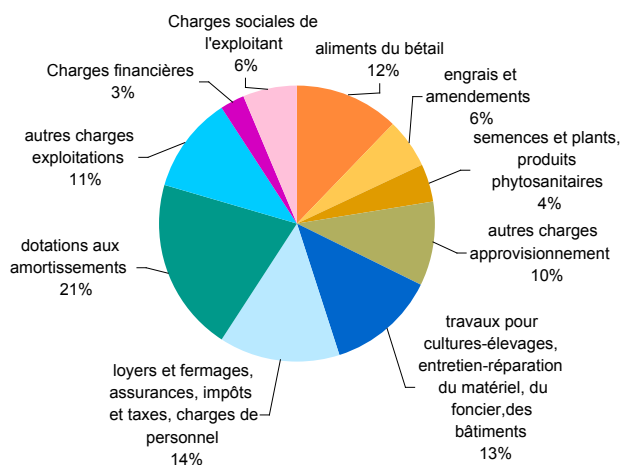
Entre 2014 et 2015, la valeur de la production a diminué dans les exploitations de bovins viande. **Toutefois, la baisse des charges d'approvisionnement et surtout l'augmentation des subventions d'exploitation** ont permis une augmentation de l'excédent brut d'exploitation (EBE) qui s'élève à 54 600 € en 2015. C'est plus que dans les autres régions pour cette Otex (49 000 €). La différence s'explique d'abord par de moindres charges de loyers et fermages. En ex-Limousin où sont concentrés près des deux tiers des élevages, les terres en fermage sont moins fréquentes et le niveau des loyers est plus bas. Autre élément explicatif, le produit issu de la vente d'animaux est supérieur au reste de la France métropolitaine. Enfin, un montant de subventions plus élevé pour les éleveurs de bovins néo-aquitains contribue aussi à expliquer l'écart avec les autres régions.

Les subventions d'exploitation sont principalement constituées des aides de la PAC. Depuis 2013, ces aides sont réorientées en faveur de l'élevage. Malgré ce soutien, **l'EBE des éleveurs de bovin viande reste inférieur à l'EBE moyen de l'ensemble des exploitations** (69 400 € en Nouvelle-Aquitaine).

Les subventions d'exploitation représentent 32 % du produit brut de l'exercice. C'est 19 points de plus que pour l'ensemble des exploitations de la région. Soutien essentiel pour les éleveurs de bovins viande, elles leur permettent de dégager un résultat courant avant impôt (RCAI) positif.

Le RCAI est en augmentation de 9 % par rapport à 2014. Il s'élève en 2015 à 29 300 €, soit 20 800 € par UTA non salariée.

### Répartition des charges dans les exploitations de bovin viande



Source : Agreste Rica 2015

### Principaux agrégats comptables

Moyennes par exploitation spécialisée en bovins viande en euros	Nouvelle-Aquitaine	Autres régions
<b>Production de l'exercice<sup>(*)</sup></b>	<b>87 100</b>	<b>86 300</b>
<i>dont Animaux et produits animaux</i>	<i>80 500</i>	<i>78 900</i>
Charges approvisionnement	36 100	35 400
Autres achats et charges externes	32 000	33 500
<b>Valeur ajoutée</b>	<b>19 000</b>	<b>17 400</b>
Subventions d'exploitation reçues	45 300	43 500
Fermages et loyers	7 400	10 100
Assurance	5 200	5 100
Impôts et taxes	1 300	1 300
Charges de personnel	1 900	1 600
<b>Excédent brut d'exploitation (EBE)</b>	<b>54 600</b>	<b>49 000</b>
Dotations aux amortissements	22 800	23 100
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>31 800</b>	<b>28 800</b>
Charges financières	2 900	3 200
<b>Résultat courant avant impôts (RCAI)</b>	<b>29 300</b>	<b>23 300</b>
Plus ou moins valeur sur cession d'actifs immobilisés	3 800	3 800
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>34 200</b>	<b>28 000</b>
RCAI par UTA non salariée	20 800	18 400
Taux d'endettement (%)	29	32
Effectif d'animaux (UGB)	119	122
SAU (ha)	105	110

<sup>(\*)</sup> nette des achats d'animaux

Source : Agreste Rica 2015

### Agrégats comptables selon les types d'élevage bovins viande

Moyenne par exploitation en euros	Naisseur	Naisseur-engraisseurs	Producteurs de veaux
Production de l'exercice	73 000	152 900	71 300
Subventions d'exploitation reçues	44 200	59 300	39 700
EBE	50 500	79 900	49 500
RCAI	28 200	40 600	27 300
RCAI par UTA non salariée	21 200	23 100	20 100
UTA non salariées	1,3	1,7	1,3

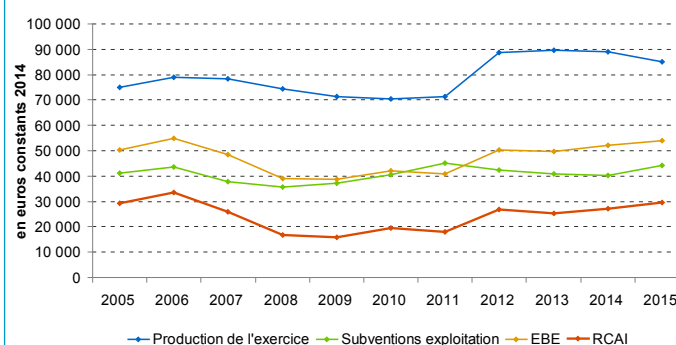
**Champ :** élevages ayant l'Otex bovin viande

**Naisseur :** échantillon de 105 exploitations représentatives de 4 492 exploitations, **Naisseur-engraisseurs :** 36 pour 1 188, **Producteurs de veaux :** 39 pour 1 825

Source : Agreste Rica 2015

### Évolution des agrégats comptables entre 2005 et 2015

Exploitations spécialisées en bovin viande en Nouvelle-Aquitaine



Source : Agreste Rica

### Les aides de la PAC en 2015 dans les élevages spécialisés bovin viande en Nouvelle-Aquitaine

	Nombre d'exploitations bénéficiaires	Montant moyen par exploitation en ayant, en €
Aides découplées	9 960	14 944
Aides couplées	8 242	10 492
<i>dont ABA</i>	<i>8 084</i>	<i>10 180</i>
<i>dont VM</i>	<i>994</i>	<i>1 210</i>
ICHN	6 783	10 120
<b>Total</b>	<b>10 027</b>	<b>30 325</b>

Source : Agreste, traitement de données ASP

### Les élevages de Nouvelle-Aquitaine et la nouvelle PAC

En 2015, première année d'application de la nouvelle PAC, 10 000 exploitations spécialisées en bovins viande ont perçu une aide PAC, pour un montant moyen de 30 300 € (premier pilier et ICHN), soit 6 % de plus qu'en 2013.

Le montant reçu varie selon la taille de l'exploitation et sa localisation ou non en zone à handicap naturel. En 2015, 25 % des élevages ont reçu moins de 10 800 € et 25 % plus de 41 600 €. Près de la moitié est constitué des aides découplées (paiement de base, paiement vert, paiement redistributif). Les aides couplées animales (aide aux bovins allaitants ABA, aux veaux sous la mère...) représentent 27 % du montant total. L'ICHN a été perçu par 68 % des élevages bovins viande et représente 23 % du total. La réforme à venir du zonage ICHN et des montants correspondants constitue un point de vigilance particulier dans cette filière.

En 2015, toutes orientations confondues, 16 600 exploitations ont perçu l'ABA, pour un montant moyen de 8 500 €. Elle est perçue par les élevages ayant au moins 10 vaches éligibles, et les montants unitaires diminuent avec la taille du troupeau.

En 2015, toutes orientations confondues, 1 900 exploitations ont reçu l'aide au veau sous la mère sous label ou au veau issu de l'agriculture biologique, pour un montant moyen de 1 100 €. Ces exploitations ont déclaré 22 300 veaux labellisés, 10 300 veaux labellissables<sup>(\*)</sup> et 2 200 veaux bio.

<sup>(\*)</sup> En conformité avec le cahier des charges mais n'ayant pu être commercialisés sous signe de qualité.

## 7 - Le marché extérieur

Les broutards représentent l'essentiel des exportations françaises de bovins vivants (80 %). Sur ce marché extérieur, la Nouvelle-Aquitaine est la deuxième région exportatrice, avec 22 % du nombre de têtes en 2016 (source BDNI).

Avant d'être expédié, les animaux partent des exploitations pour être regroupés dans des centres d'allotement parfois hors de leur département. Cette organisation de la filière ne permet pas de connaître de façon exhaustive la destination des bovins exportés issus des élevages de Nouvelle-Aquitaine. D'après les Douanes, en 2016, 18 % des exportations françaises de bovins vivants (broutards, veaux, bovins destinés à la boucherie,...) partent des centres d'allotements de la Nouvelle-Aquitaine, 27 % de l'Occitanie et 33 % de Auvergne-Rhône-Alpes.

Au niveau national, l'Italie est la destination principale en bovins vifs (76 % du nombre de bêtes exportées), suivi de l'Espagne (13 %). 6 % du tonnage exporté part dans un autre pays de l'Union européenne. Les exportations vers l'Italie concernent principalement des broutards de plus de 300 kg. En Espagne, ce sont essentiellement des broutards légers (de 160 à 300 kg) qui sont expédiés ainsi que des veaux de moins de 80 kg.

Les pays du Maghreb et du Proche-Orient constituent aussi des débouchés, notamment l'Algérie (troisième pays importateur de broutards français) et le Liban. Les crises sanitaires peuvent perturber l'accès aux marchés des pays tiers. Cela a été le cas en 2016, suite à la FCO, notamment avec la Turquie.

(Source : Douanes 2016)

## 8 - Les principales OP présentes en Nouvelle-Aquitaine

### Organisations de producteurs bovins

- Coopérative Agricole Régionale Atlantique Limousin CORALI, Chasseneuil-sur-Bonnieure (16)
- Société Coopérative Agricole Les Éleveurs Du Pays Vert, Naves (19)
- Association Elvea 19 A.D.E.Co. Éleveurs Et Acheteurs Associés, Tulle
- Coopérative Des Éleveurs De La Marche CELMAR, La Souterraine (23)
- Société Coopérative Agricole Creuse Corrèze Berry Élevage CCBE, Guéret (23)
- Association Éleveurs Et Acheteurs Associés Du Périgord ELVEA Périgord, Thiviers (24)
- Société Coopérative Agricole UNIVIA, Thiviers (24)
- Société Coopérative Agricole "GROUPEMENT Des Éleveurs Girondins", Gironde-sur-Dropt (33)
- Association Bovine Des Landes AB40, Lourquen
- Association Elvea 47 – Éleveurs Et Acheteurs Associés, Agen
- Société Coopérative Agricole Expalliance, Monflanquin (47)
- Société Coopérative Agricole Lur Berri, Aicirits (64)
- Association Éleveurs Et Acheteurs Associés Beam Pays Basque Elvea 64, Orthez

- Société Coopérative Agricole Euralis Coop, Lescar
- Coopérative Agricole Des Producteurs De Viande CAVEB, Parthenay (79)
- Association Des Éleveurs Des Deux-Sèvres ADEDS, Parthenay (79)
- Association Départementale Des Éleveurs De Bovins De La Vienne ADEBV, Montmorillon (86)
- Société Coopérative Agricole Groupement Limousin Bétail Et Viande GLBV, Saint-Just-le-Martel (87)
- Association Organisation Des Producteurs Associés Du Limousin OPALIM, Limoges (87)

### Organisations de producteurs bovins bio

- Coopérative Des Éleveurs Des Pyrénées-Atlantiques, Arthez De Béarn (64)
- Société Coopérative Agricole Poitou-Charentes Bio, Parthenay (79)

### Autres OP présentes en Nouvelle-Aquitaine mais avec un siège social hors région

- CAPEL BOVIDOC (46)
- SOCAVIAC (03)
- TER'ELEVAGE (49)

## 9 - Les interprofessions et instituts techniques

- Idele : Institut de l'élevage
- INOSYS Réseaux d'élevage : dispositif partenarial associant des éleveurs volontaires et des ingénieurs de l'Institut de l'élevage et des Chambres d'agriculture. Cette plateforme a pour finalité la production de références sur les systèmes d'élevage herbivores à destination des éleveurs et de leurs conseillers.
- InterBev, interprofession du bétail et des viandes
- FNB : Fédération nationale bovine
- Coop de France – Pôle animal
- Bovins croissance

### Glossaire

**BDNI** : Base de Données Nationale d'Identification (identification et traçabilité des animaux de l'espèce bovine), **SAA** : Statistique Agricole Annuelle, **DIFFAGA** : Enquête mensuelle auprès des abattoirs, **INAO** : Institut national de l'origine et de la qualité, **IGP** : Appellation Géographique Protégée, **AB** : Agriculture Biologique, **EARL** : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, **Gaec** : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun, **RA2010** : Recensement Agricole 2010, **UTA** : Unité de Travail Annuel, **OP** : Organisme de Producteurs, **UGB** : Unité Gros Bétail, **SAU** : Superficie Agricole Utilisée, **TEC** : Tonne Équivalent Carcasse, **ABA** : Aide au Bovin Allaitant, **VM** : aide au veau sous la mère sous label ou issu de agriculture biologique, **EBE** : Excédent Brut d'Exploitation, **ICHN** : Indemnité Compensatoire de Handicap Naturel, **RCAI** : Résultat Courant avant Impôts, **Otex** : Orientation Technico Économique des exploitations agricoles (calculé à partir de la contribution de chaque culture ou cheptel à la **PBS** : Production Brute Standard, **Exploitations spécialisées bovin viande (Otex 4600)** : l'activité bovin viande génère plus de deux tiers de la PBS totale.



**Agreste** ©AGRESTE 2017

Cette fiche est disponible sur le site internet de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine : [www.draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr)

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt  
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale  
LE PASTEL - 22, rue des Pénitents Blancs - C.S. 13916 - 87039 LIMOGES Cedex 1  
Tel : 05 55 12 90 00 - Fax : 05 55 12 92 49

Courriel : [contact.sriset.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr](mailto:contact.sriset.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr)

Rédacteur : Catherine BEAUDEMOULIN